

Le 6 septembre est décédé au château d'Amigné, près Beaujeu, dans sa soixante-treizième année, M. Auguste Denis-Sanlaville, chevalier de la légion d'honneur, ancien maire de Beaujeu, une des grandes et nobles figures de notre ville. Ce beau vieillard, qui habitait Lyon une partie de l'année, rappelait par son caractère et ses manières la génération du siècle passé dans ce qu'elle avait de meilleur.

Retiré des luttes politiques, M. Denis-Sanlaville ne s'occupait plus, depuis ces dernières années, que de l'administration de sa fortune à laquelle il consacrait sa haute intelligence et cette pratique des affaires qui eût été si utile à la direction des intérêts publics.

— Le procès en diffamation intenté par Mgr l'archevêque de Lyon au *Petit Lyonnais*, à propos d'un prétendu dîner donné par sa Grandeur, s'est terminé par la condamnation du journal à 1,000 francs d'amende, 500 francs de dommages-intérêts, insertion du jugement dans le *Petit Lyonnais*, le *Progrès*, le *Siècle*, le *Figaro* et le payement de tous les dépens.

— Dans sa séance du 31 août, le Conseil municipal a approuvé les opérations faites pour la création d'une place devant la gare de Saint-Paul et a voté, au prix de 6,000, l'acquisition d'un tableau de Chenu appartenant à sa veuve.

— La grande exposition d'horticulture du Rhône, ouverte le 7 septembre, a été clôturée le 10, entraînant après elle la distribution d'une énorme quantité de médailles, rappels, mentions et autres récompenses dont le détail remplit plusieurs colonnes des journaux.

— Les réservistes ont fait leurs vingt-huit jours avec entrain, zèle et courage ; les grandes manœuvres ont fondu avec succès les nouvelles et les vieilles troupes. Voilà une innovation décidément passée dans les mœurs et coutumes de la France.

— La terreur règne au camp des ivrognes. D'un bout de la France à l'autre, on constate les ravages faits par la fuchsine employée dans la coloration des vins ; c'est à donner envie de ne boire que de l'eau si on en trouvait de pure. Naturellement, de tous côtés, on a nommé des Commissions, comme si ce remède pouvait guérir ce mal.

— Un homme qu'on dit être, en ce moment, fort gêné dans ses pe-